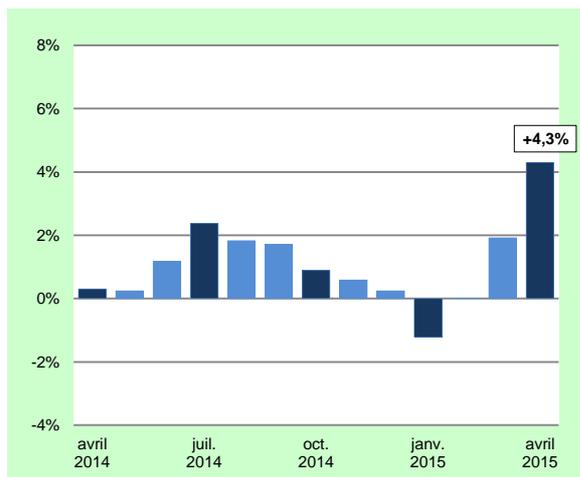


La production de crédit à la consommation par les établissements spécialisés en avril 2015 ⁽¹⁾

Légère hausse de la production en avril (+2,6%)

Variation annuelle de la production*

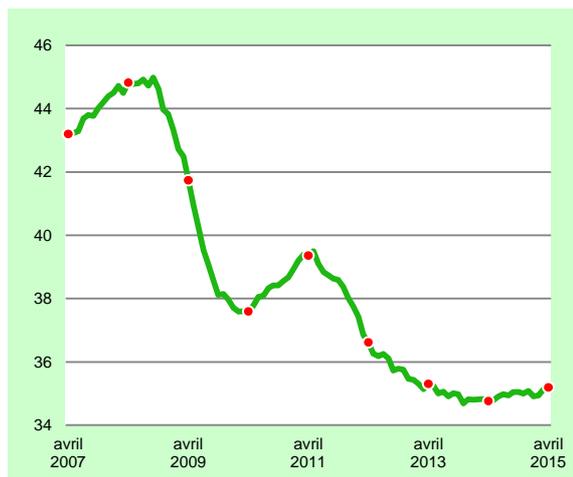
Graphique 1 – En pourcentage



* Toutes opérations confondues. Données mensuelles. Moyenne trimestrielle mobile.

Production en année mobile*

Graphique 2 – En milliards d'euros



* Toutes opérations confondues. Données mensuelles cumulées sur douze mois.

En avril 2015, la production de nouveaux crédits à la consommation par les établissements spécialisés de l'ASF est en légère hausse de **+2,6%** par rapport à avril 2014 et de **+4,3%** en moyenne sur les trois derniers mois. Le **niveau d'activité** reste encore **très faible**, puisqu'à fin avril la production cumulée des douze derniers mois était encore inférieure de **-21,7%** par rapport au point haut atteint en septembre 2008.

Les évolutions des principaux secteurs sont les suivantes :

- Les financements de **biens d'équipement du foyer** (électroménager, équipement multimédia, meubles...) demeurent bien orientés : ils progressent de **+7%** en avril 2015 par rapport à la même période de l'année précédente et de **+4,9%** en moyenne sur les trois derniers mois.
- Les **financements d'automobiles neuves** enregistrent une croissance de **+5,6%** par rapport à avril 2014 et de **+15,3%** en moyenne sur les trois derniers mois. Cette hausse au mois d'avril s'explique de nouveau par la nette progression des financements en LOA ⁽²⁾ (+18,9% par rapport à avril 2014) alors que ceux par crédits affectés se replient de **-7,4%**.
- Pour les **prêts personnels**, la hausse des nouveaux crédits est de **+1,7%** en avril 2015 et de **+2,9%** en moyenne sur les trois derniers mois.
- La contraction du secteur des **crédits renouvelables** se poursuit : les nouvelles utilisations reculent en avril 2015 de **-4,4%** et de **-3,7%** en moyenne sur les trois derniers mois.

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : 290 entreprises exerçant de multiples activités (crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, cautions aux entreprises ou aux particuliers, prestataires de services d'investissement...). En matière de **crédit à la consommation** (crédits renouvelables, crédits affectés, prêts personnels, location avec option d'achat) les adhérents de l'ASF représentent plus de 50% de l'encours de l'ensemble des établissements de crédit (et la quasi-totalité des opérations de crédits renouvelables).

(1) Les données chiffrées utilisées pour la présente statistique sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables. De ce point de vue, on notera que le mois d'avril 2015 compte le même nombre de jours ouvrables qu'avril 2014 (25 jours).

(2) LOA : Location avec Option d'achat.

Données chiffrées complètes

CREDIT A LA CONSOMMATION : ENQUETE MENSUELLE EXPRESS						
PRODUCTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES (en millions d'euros)						
Période : AVRIL 2015	Avril 2014*	Avril 2015	Δ%	Cumul 4 mois 2014	Cumul 4 mois 2015	Δ%
TOTAL	3 025	3 104	+2,6%	11 266	11 504	+2,1%
Opérations de crédit classique	2 701	2 715	+0,5%	10 301	10 183	-1,2%
Crédits affectés	837	871	+4,0%	3 136	3 150	+0,4%
. Automobiles neuves	279	258	-7,4%	1 052	969	-7,9%
. Automobiles d'occasion	249	279	+12,2%	959	1 023	+6,7%
. Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer (1)	215	230	+7,0%	861	885	+2,8%
. Autres biens ou services (2)	95	104	+9,3%	265	273	+3,0%
Crédits renouvelables	848	811	-4,4%	3 354	3 178	-5,2%
Prêts personnels (y compris rachats de créances)	1 016	1 033	+1,7%	3 811	3 855	+1,1%
Opérations de location avec option d'achat	323	389	+20,2%	965	1 321	+36,9%
. Automobiles	272	323	+18,9%	848	1 175	+38,5%
. Autres matériels	51	65	+26,8%	116	146	+25,5%
Financements d'automobiles neuves (crédit classique + LOA)	551	582	+5,6%	1 900	2 144	+12,8%

* Les chiffres concernant avril 2014 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 1er mai 2015. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(2) Deux-roues, véhicules de loisirs, bateaux de plaisance, divers.